



# **L'Euro : 10 ans après, où en sommes-nous ?**

Congrès International de Numismatique  
Glasgow 2009

Les Amis de l'Euro  
27/08/2009

## Slide 1

## Slide 2

### **Dix ans, heure des bilans ?**

Ne soyons pas trop ambitieux : heure pour un point d'étape, certainement...

La presse en tous cas a salué l'événement de cet anniversaire. Les commentaires sont finalement très positifs. L'Euro a réussi le plus difficile des examens de passage avec la crise monétaire internationale.

## Slide 3

On relève le satisfecit unanime pour la BCE et son Président Jean-Claude Trichet. Objet des diatribes du Président Sarkozy il y a peu, il se voit confirmé par ce dernier comme un acteur majeur et positif en reconnaissant s'être totalement trompé à son égard.

Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg, Président de l'Euro Groupe, et seul dirigeant en exercice à avoir participé – comme ministre des finances du Luxembourg – au « marathon de Maastricht », s'avoue être un « heureux de l'Euro ». Même s'il reste prudent sur l'avenir, ce que l'on peut comprendre.

## Slide 4

Valéry Giscard d'Estaing, dans le style qui lui est propre, célèbre... les 30 ans de l'Euro comme avatar de l'ECU, dont on sait qu'il fut le père. Il rend hommage à l'Allemagne de Helmut Schmidt et salue le rôle protecteur de l'Euro, en même temps il regrette que « les dirigeants des gouvernements en place ne sont pas des économistes ».

## Slide 5

Au fond, ce qui est regretté – parfois en filigrane – c'est que l'« électrochoc » ne se soit pas produit. L'union monétaire n'a entraîné aucune convergence des politiques économiques, qui demeurent divisées entre l'ultralibéralisme et un réalisme donnant plus de poids aux États. Sur le plan politique, également, peu ou pas de progrès : la coupure reste entière entre les partisans d'un espace de libre-échange (les mêmes que ci-dessus), et les partisans d'une fédéralisation accrue de l'Union Européenne. Le « non » irlandais en est l'illustration. Comme auparavant ceux de la France et des Pays-Bas.

L'Europe est-elle incompréhensible pour les citoyens ? Voilà un vrai défi.

## Slide 6

### **Et l'élargissement !**

Finis les discours triomphants... Si l'admission de la Croatie comme 28<sup>e</sup> état-membre est quasi-certaine, celle de la Turquie n'est pas pour demain. Le maître mot est maintenant « capacité d'absorption ». Les autres états issus de l'ex-Yougoslavie, voire de l'ex-URSS, l'Albanie, devront attendre longtemps. Les pays « plus européens » (Islande, Norvège, Suisse), franchiront-ils le pas ?

La demande islandaise d'adhésion très récente illustre ce dilemme : les Islandais veulent l'Euro, mais pas forcément l'Union Européenne. L'Union Européenne ne veut rien faire avant l'adoption du Traité de Lisbonne (vote en Irlande en octobre), et juge l'adhésion croate (bloquée par un litige frontalier avec la Slovénie) prioritaire...

Il en est de même pour la zone Euro : la Slovaquie risque d'être pour quelques années le dernier entrant.

## Slide 7

Et pourtant, la crise monétaire a révélé le rôle protecteur de la monnaie unique. D'aucuns se posent à nouveau des questions : à l'intérieur de l'Union Européenne, le Danemark pourrait en finir

avec ses clauses d'exception (et rentrer très vite dans la zone). Ceux qui ont raté de peu l'admission en 2007 (les Pays Baltes) la souhaitent plus que jamais.

Ces quatre pays, il faut le noter, sont a priori les plus proches de l'Euro, car ils ont participé depuis bien plus de deux ans au système de convergence monétaire (Mécanisme de Change Européen n°2, plus communément MCE II), participation obligatoire avant admission, soumise aussi à la satisfaction des critères de Maastricht.

En Suède aussi la question est à nouveau posée...

#### Slide 8

Pour les pays hors de l'Union Européenne, le débat est aussi ouvert, en particulier en Islande (comme nous l'avons dit) et aussi en Norvège. Mais l'adoption de l'Euro passe obligatoirement par l'entrée dans l'Union Européenne.

En effet, on objectera que rien n'empêche Islande et Norvège, par exemple, à adopter unilatéralement l'Euro, comme le Monténégro l'a fait lors de son indépendance. En fait, personne ne le souhaite ; ces pays sont déjà trop proches de l'Union Européenne (Espace Economique Européen, Schengen, application presque systématique des Directives). L'Union Européenne considèrerait une telle adhésion comme une « mauvaise manière ». Les gouvernements de ces pays l'admettent volontiers, d'autant plus que dans ce cas, ils ne pourraient participer à la gouvernance économique de la Banque Centrale Européenne, ouverte uniquement aux pays membres de l'Union Européenne.

#### Slide 9

En ce qui concerne les autres pays de l'Union Européenne, tous engagés à adopter l'Euro (Grande-Bretagne et Danemark étant les seuls à bénéficier d'une dérogation qui ne peut être levée que par referendum), les choses évoluent sans cesse selon la majorité gouvernementale en place (Pologne, République Tchèque), et les conséquences de la crise financière sur le pays (par exemple la Hongrie). La Bulgarie a même un taux de change fixe vis-à-vis de l'Euro, sans être dans MCE II, mais est très loin de remplir les critères économiques d'admission.

À l'inverse, des voix s'élèvent dans certains pays pour sortir de l'Euro... elles demeurent marginales.

#### Slide 10

### Introduire l'Euro en 1999/2002

Rarement un événement n'a été aussi bien et longuement préparé.

Maastricht définissait en 1992 les conditions à remplir pour se qualifier, et aussi précisément les étapes de l'introduction.

L'adoption du Traité le 7 février 1992 par les États est un événement majeur.

La Grande-Bretagne s'était d'emblée placée en situation d'exemption vis-à-vis du passage à la monnaie unique.

Le Traité, soumis à ratification nationale, est adopté par dix des onze membres consultés (la France, de justesse, a approuvé). Le Danemark a dit non à 51 %. Le gouvernement danois a négocié avec ses partenaires des clauses d'exemption (« opt out »), approuvées largement par le referendum de 1993, dont l'exemption monétaire, ce qui donnait droit au Danemark de rester dans le SME sans pour autant adopter l'Euro.

#### Slide 11

En 1995, trois pays rejoignent l'Union Européenne : Finlande, Autriche et Suède. Bien qu'aucun n'ait demandé de bénéficier de clause d'exemption, aucune règle cohérente n'est appliquée à leur participation au SME ou à l'ECU, ce dont le dernier pays ne manquera pas de jouer, face à une opinion devenue hostile à la monnaie unique.

Le choix des billets, dessinés par Robert Kalina, employé de la Banque Centrale Autrichienne, a été validé lors du Conseil Européen de Dublin (décembre 1996).

#### Slide 12

Au sommet de Vérone (avril 1996), il est convenu que les pièces auront une face commune et une face nationale, la face commune ayant été adoptée – après concours – au sommet d'Amsterdam (16 juin 1997).

Le sommet de Bruxelles établit la liste des États qualifiés le 2 mai 1998.

Hors les pays exemptés Royaume-Uni et Danemark (parties prenantes de SME et ECU), onze pays sont qualifiés ; Grèce et Suède ne le sont pas.

Le Danemark demeurant dans le SME fera jouer sa clause d'exception, mais la couronne est liée à l'Euro à tel point que les Danois sont bien plus proches de cette devise qu'ils ne l'imaginent, le Danemark étant toujours membre du système de convergence monétaire européen MCE II.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'Euro devient la monnaie de onze pays lorsque les parités sont « irrévocablement » choisies, événement largement virtuel pour les citoyens. La Grèce suivra deux ans plus tard.

#### Slide 13

Trois ans sont laissés aux partenaires économiques pour s'adapter au basculement.

C'était certainement beaucoup, trop même sans doute. Mais il faut réaliser qu'un échange de masse monétaire de cette ampleur nécessitait une préparation, sur le plan de la sécurité, de l'information, sans parler des systèmes informatiques de comptabilité des entreprises et des commerces (nécessité d'avoir à gérer deux devises à égalité).

L'Union Européenne avait fixé à deux mois maximum la période de « double circulation » durant laquelle les commerçants devaient accepter l'ancienne devise et rendre la monnaie en euros. La plupart des pays ont choisi des durées autour de 6 semaines, tandis qu'en Allemagne (officiellement du moins), aucune double circulation n'était prévue.

Finalement cette introduction s'est passée sans le moindre accroc. On estime que dès la mi-janvier 2002, 90 % de la devise locale était éliminée.

Les introductions ultérieures de l'Euro (Slovénie, Chypre, Malte et Slovaquie), en ont tiré la conséquence en adoptant de brèves périodes de double circulation (2 à 3 semaines étant suffisantes).

#### Slide 14

### La « zone Euro », une première ?

Nous pensons sans doute que la création de l'Euro est sans précédent. Par son ampleur en nombre de citoyens concernés, c'est sûrement vrai.

Tous les Empires ont cherché à créer des systèmes monétaires applicables aux peuples conquis, et aussi à tous ceux avec qui des relations commerciales intenses étaient établies. Depuis l'exemple de la Grèce antique, les empires romain, byzantin, puis l'expansion commerciale vénitienne ont établi de tels systèmes.

La zone Denier est une autre illustration... Le « denarius », a été créé à Rome en 212 avant J.C. pour financer la Seconde Guerre Punique. Cette monnaie a continué d'être utilisée dans l'empire carolingien, et même jusqu'à la Révolution française dans le système livre-sou-denier. Le dernier avatar du denier se trouve dans le dinar serbe, maghrébin, moyen-oriental.

### Slide 15

Mais bien plus près de nous, si l'on doit trouver un ancêtre, nous le trouverons avec l'Union Monétaire Latine qui a duré de 1865 à 1927 (actes de naissance et de décès officiels).

Cette Union est elle-même fille du Franc Germinal que Napoléon avait tenté d'imposer à l'Europe entière, avec un système monétaire bimétallique or et argent. Beaucoup d'innovations dans ce système, qui adopte le système décimal, et fait circuler, au fil des conquêtes, des pièces identiques de poids et titre à faciale donnée dans vingt-sept pays. Sur le plan monétaire, la base de cette devise est un rapport de parité de l'or et de l'argent. La Restauration (de la monarchie des Bourbons) ne remettra pas en cause cette idée. Qui se développe même avec l'indépendance belge, la création de sa monnaie le Franc Belge, ainsi que le Franc Suisse en 1850.

### Slide 16

La Convention de Paris (28 décembre 1865) qui crée l'Union Latine, se veut la concrétisation légale de ces acquis, et son importance se mesure en termes de pays l'ayant finalement adoptée.

Les six pays signataires (France, Italie, Belgique, Luxembourg, Suisse et peu après Grèce) ont été suivis par onze pays associés, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Russie, Finlande, Crète – sous statut autonome à l'époque - et tous les micro-états européens, tandis que neuf pays se sont « alignés unilatéralement » dont le Venezuela ou encore le Chili, ainsi que les colonies.

Une trentaine de pays par conséquent, dont on peut admirer la diversité géographique (de ce point de vue, c'est unique dans l'Histoire).

Cette monnaie possédait des points communs avec son héritière, bien qu'elle n'ait été adossée à aucune association économique ou politique : des pièces frappées selon une norme précise, et acceptées dans tous les pays membres ; des billets aussi, mais leur circulation était limitée.

La découverte de ressources minières en or a fait basculer la base du système. La Première Guerre Mondiale a, de fait, précédé la mort de l'Union, qui a toujours eu du mal à fonctionner.

### Slide 17

## L'Euro du citoyen

Pour rebondir sur la question précédente : « L'Europe est-elle incompréhensible pour les citoyens ? », on peut faire quelques constats positifs.

Indiscutablement, un des résultats pour le citoyen européen est la visibilité nouvelle de l'Union Européenne... Ceci, ajouté à l'abolition des frontières dans l'espace Schengen – qui dépasse de beaucoup la zone Euro et même l'Union Européenne avec l'Islande – sont de vrais et tangibles symboles.

Des amis britanniques sont parfois surpris de voir surgir d'un porte-monnaie les pièces de huit pays différents de la zone Euro.

### Slide 18

Pour les numismates, l'apparition de l'Euro signifie l'apparition d'un nouvel afflux de passionnés, ce dont témoigne le succès de l'association des « Amis de l'Euro » !

Beaucoup, pas vraiment numismates, ont commencé une collection des pièces par hasard ! Pour certains, cela n'a été qu'un jeu sans lendemain. Pour beaucoup, l'aventure a continué. Pourquoi ?

D'abord, il y a une vraie curiosité pour l'avenir de l'Euro et celui de l'Europe dont il est le symbole visible, palpable.

Ensuite, les séries en circulation sont souvent esthétiquement et symboliquement belles. Pour ne vexer personne, ne citons aucun pays. On ajoutera simplement que les quatre derniers pays admis ne déçoivent pas, au contraire.

### Slide 19

Parmi les parutions de l'origine, les micro-états ont vite cessé les séries en circulation (si jamais il y en a eu en circulation...), et suscité l'engouement des collectionneurs plutôt fortunés.

De même, des pièces rapidement rares (centimes finlandais) ont aiguisé la curiosité.

À cela se sont très vite ajoutées les séries BU, ou même BE, de qualité variable, mais autant de tentations pour le numismate, souvent agrémentées de commémoratives ou de jetons ; ceci a fait découvrir à beaucoup les notions relatives à la qualité de frappe.

La face commune des huit coupures a été modifiée à partir de 2007 pour permettre la représentation de la carte de l'Union Européenne élargie.

### Slide 20

Les faces nationales ne pouvaient être modifiées sauf en cas de changement d'un Chef d'Etat représenté. La disparition de Jean-Paul II en 2005 a conduit à l'émission d'une série transitoire (le « sede vacante » avant l'édition – depuis 2006 – des séries à l'effigie de Benoît XVI). La disparition de Rainier III de Monaco, en 2005 également, a eu une répercussion numismatique encore plus confidentielle, avec une série nouvelle BE en 2006, et une pièce de 1 € Albert II en 2007.

Les états membres ou associés de la zone Euro vont avoir en théorie la possibilité de nouvelles faces nationales, mais aucun projet en ce sens n'existe à notre connaissance à ce jour.

### Slide 21

L'idée des 2 euro commémoratives (possibilité offerte en 2004 aux états comme aux micro-états) s'est révélée une grande réussite (6 en 2004, 8 en 2005, 7 en 2006, avec le début de la superbe série des Länder allemands, 20 en 2007, incluant la première pièce commune « Traité de Rome », émise par les treize pays de la zone, 10 en 2008).

2009 voit de nombreuses parutions dont la seconde pièce commune (« 10 ans de l'Euro ») émise dans les seize pays de la zone Euro

Vatican et Saint-Marin ont utilisé à plein la possibilité des 2 euro commémoratives (sans les émissions communes « Traité de Rome » et « 10 ans de l'Euro »), Finlande, Italie et Luxembourg ont également été très productifs !

Ces pièces ont été, à de rares exceptions près (pour ne pas vexer à nouveau), d'une grande qualité esthétique.

En ce qui concerne leur circulation, inexistante pour les micro-états, elle est souvent confidentielle, malgré des tirages parfois très importants, mais certaines diffusent correctement.

### Slide 22

Les autres commémoratives circulantes (réservées au pays émetteur) sont également un succès, et sont souvent très belles. Pas de face commune (donc de grandes possibilités pour les graveurs). Et pas de standard commun. Dans le pays émetteur, elles ont un réel impact. En témoignent les 5, 15 (argent), et 100 (or) euro françaises de 2008, très vite épuisées suivies en 2009 des 10, 25 (argent) et 250 (or) également très recherchées. Leur circulation est évidemment quasi nulle, et seulement par ceux qui ignorent leur valeur de thésaurisation. Certains ignorent également semble-t-il qu'elles ne sont circulantes que dans le pays émetteur : on signale le cas d'un touriste hollandais qui a offert en paiement dans une boulangerie du centre de la France une circulante de 10 euro de son pays ! Espérons pour lui que ce boulanger a dit oui tout de suite...

Un nombre considérable de pièces et jetons de toutes valeurs qui sont des objets de collection....

Enfin tout ce qui fait la joie du numismate : les fautes, les artefacts : déjà des cotes impressionnantes, et des sujets d'études pour démêler le vrai du faux...

### Slide 23

Il ne faut pas oublier les billets, qui ont aussi leurs collectionneurs : lettre pays, atelier d'impression, planche utilisée sont autant de facteurs qui peuvent faire la rareté, sans parler des billets fautés. Ce sont d'ailleurs les seules variantes, les billets n'ayant pas de « face nationale », et n'ayant pas connu de changement hormis la signature du Président de la Banque Centrale Européenne, M. Duisenberg puis M. Trichet. Les sept coupures existantes (5, 10 20, 50 – les plus usitées, et cette dernière souvent aimée des faussaires, 100, 200 et 500, (ces deux dernières n'existant pas pour certains pays) n'ont pas varié ; des voix s'élèvent de temps à autre en faveur d'une coupure de 1 € par analogie au 1 \$, mais la BCE n'y est pas favorable. Malheureusement, l'esthétique des billets, souvent décriée du fait du manque de référence identitaire, est certainement la cause première du très faible nombre de collectionneurs de billets en euros, collection pourtant passionnante pour ceux qui cherchent à mieux les connaître.

### Slide 24

#### **Pour conclure,**

nous pouvons convenir que l'Euro est un succès pour le public comme pour les collectionneurs, même si le public exigeant que nous sommes remarque toujours plus facilement les dysfonctionnements de notre Europe que ce qu'elle nous apporte. Suivant la bonne tradition romaine (l'avenir ne nous empêche pas de penser au passé !), « VOT X MVLT XX », remercions les Dieux pour le dixième anniversaire du règne... de l'Euro... et faisons simultanément des vœux pour le vingtième anniversaire, que l'on voudrait être sous les mêmes auspices !

#### **Auteurs :**

Patrice CHEVY, Responsable « Histoire de l'Euro », [histoire@amisdeleuro.org](mailto:histoire@amisdeleuro.org)  
Olivier FOURNIER, Président, [president@amisdeleuro.org](mailto:president@amisdeleuro.org)

#### **Lecteur :**

Laurent SCHMITT, Conseiller, [laurent.schmitt@amisdeleuro.org](mailto:laurent.schmitt@amisdeleuro.org)

#### **Note :**

« Les Amis de l'Euro » est une association française du type loi 1901 (J.O. du 20 décembre 2003 n° 1783) qui a pour but de promouvoir la connaissance de la monnaie unique, tant parmi ses membres que dans le grand public. Elle compte plus de 1300 membres, ce qui fait d'elle la plus grosse association numismatique française par le nombre d'adhérents.

Site internet : <http://www.amisdeleuro.org>